Informations de Locronan

Keleier Lokorn Ville de Locronan Kêr Lokorn



OCTOBRE 2020



Fernand LEGOUT-GÉRARD (1856-1924)

Par cette nouvelle acquisition, F. Legout-Gérard entre au musée d'Arts « Charles Daniélou »

Membre de la société des Beaux Arts et de la Postel Sociéty de Londres, il est nommé peintre de la marine en 1900. En 1903, il s'installe à Concarneau, s'affirmant comme « le peintre par excellence des marchés et des ports de Bretagne ».

C'est un peintre, aquarelliste et dessinateur. Sa maison « Ty Ker Moor », devient un lieu de rendez-vous des « peintres de Concarneau ». Peintre des silhouettes, il croque des femmes en coiffe, des enfants. Ce peintre emblématique fut un artiste fétiche des amoureux des scènes de la vie quotidienne et des scènes pittoresques.

F. Legout-Gérard a beaucoup représenté la Bretagne.



Madame, Monsieur, Chers Amis,

Le fort rebond de l'épidémie, les mesures de plus en plus restrictives qu'elle impose, les menaces terroristes sur notre pays, les horribles assassinats de Samuel Paty, et de trois chrétiens niçois, rendent la période actuelle particulièrement angoissante. Et si on y ajoute le souvenir des défunts traditionnellement célébrés en cette période, la commémoration de l'armistice de la guerre de 1914-1918, les conséquences humaines, économiques et sociales de la crise sanitaire, on peut dire que ce mois de novembre 2020 sera particulièrement "noir", comme on l'appelle en Bretagne.

Dans ce contexte, nous avons le devoir de faire face et de réagir individuellement et collectivement.

Quand on voit le nombre de personnes atteintes de la Covid 19, quand on sait le nombre de patients qui attendent des soins qui leur sont absolument indispensables, quand on réalise les difficultés de travail des équipes soignantes, et leur abnégation, nul n'a le droit de rester indifférent.

Nous devons en être conscients, les Pouvoirs Publics agissent de leur mieux, même s'il est facile de vouloir leur prodiguer des conseils qui ne seraient pas nécessairement plus adaptés et plus efficaces.

Dans ce contexte aussi et compte tenu des attentats terroristes, il importe de veiller au respect des libertés, mais surtout de veiller à ce que le souci des libertés individuelles s'efface devant l'intérêt général qui doit toujours prévaloir.

Chacun de nous a le devoir d'y veiller et de respecter le plus scrupuleusement possible les mesures imposées et de contribuer ainsi de son mieux à la lutte contre l'épidémie. Elles sont suffisamment répétées pour que nous les connaissions. C'est une question de civisme pour chacun de nous!

Mais, dans ce climat anxiogène, il importe aussi de garder confiance. Confiance en nous-mêmes si nous appliquons les mesures-barrières, confiance en la solidarité qui sait se manifester autour de nous, confiance dans nos responsables publics. Nous pouvons être assurés qu'ils font de leur mieux.

Dans cet esprit et afin de protéger au mieux des risques de contagion, j'ai signé un arrêté prescrivant le port du masque dans tous les lieux publics de la commune se situant à l'intérieur du périmètre de la route départementale, jusqu'au 16 février.

Par ailleurs, le Conseil Municipal, après hésitations et concertations, a décidé de maintenir les Illuminations du bourg au mois de décembre, en espérant que cette Lumière éclaire et réchauffe nos esprits et nos cœurs en cette fin d'année. Bien entendu, les mesures le plus adaptées au contexte sanitaire seront mises en œuvre.

Je souhaite qu'ensemble nous puissions marcher dans un esprit de confiance, de responsabilité et de solidarité vers une fin de l'année plus sereine.

Avec tous les élus, je vous assure de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Itron, Aotrou, Migoned ker

An epidemiezh zo o tont en-dro da vat, an diarbennoù strishoc'h-strishañ lakaet warnomp abalamour dezhi, ar gourdrouzoù sponterezh a reer d'hor bro, muntroù skrijus Samuel Paty, ha tri c'hristen e Nice a laka ar mare-mañ da vezañ ankenius. Ha ma ouzhpenner d'ar fedoù-se koun ar re varv a gustumer lidañ er mare-mañ, kounlid arsav-brezel 1914-1918, efedoù an enkadenn yec'hedel war an dud, an ekonomiezh hag ar gevredigezh, e c'haller lavaret e vo miz Du 2020 ur miz "du" ken e vo, da lavaret eo ur miz trist ha teñval.

Ouzh ar blegenn-se e rank pep hini ac'hanomp hag an holl ac'hanomp talañ hag enebiñ.

Pa weler pegen niverus eo an dud klañv gant ar C'hovid-19, pa ouzer na pet a glañvourien a zo o c'hortoz ar prederioù o deus ezhomm evit pareañ, pa soñjer pegen diaes eo labour ar skipailhoù prederiañ, hag o emroüsted, ne c'hall den ebet chom diseblant.

Ret eo deomp kompren emañ ar gouarnamant oc'h ober e seizh gwellañ, ha pa vefe aes kaout c'hoant da reiñ dezhañ alioù ha n'eo ket sur e terefent gwelloc'h pe e vefent efedusoc'h.

Er blegenn-mañ ivez hag en ur zerc'hel kont eus ar gwalldaolioù sponterien ez eo pouezus-kenañ teuler evezh da zoujañ ar frankizoù, met dreist-holl teuler evezh ma tremeno ar soursi ouzh ar frankizoù hiniennel war-lerc'h mad an holl hag a rank tremen da gentañ bepred.

Pep hini ac'hanomp a rank teuler evezh ha doujañ an diarbennoù lakaet warnomp ar muiañ ar gwellañ ha sikour evel-se diouzh ar gwellañ er stourm ouzh an epidemiezh. A-walc'h e vezont lavaret hag adlavaret ken e anavezomp anezho. Un afer a geodedegezh eo evit pep hini ac'hanomp! Met, en endro ankenius-se, pouezus-kenañ eo ivez e chomfe fiziañs ennomp. Fiziañs ennomp hon-unan ma reomp an diarbennoù-herzel, fiziañs er genskoazell a oar en em ziskouez en-dro deomp, fiziañs er pennadurezhioù. Gallout a reomp bezañ sur e reont eus o gwellañ.

Gant ar spered-se hag evit gwareziñ an dud eus ar gwellañ diouzh ar riskloù abalamour d'ar c'hleñved em eus sinet un diferad hag a gemenn ez eo ret gwiskañ ur maskl en holl lec'hioù publik er gumun hag e-barzh takad an hent-departamant, betek ar 16 a viz C'hwevrer.

Ar guzulierien-kêr, a-hend-all, goude bezañ chomet da dortal ha da gendivizout, o deus divizet e vo dalc'het d'ar sklêrijennadegoù er vourc'h e miz Kerzu. Emichañs e vo sklêrijennet ha tommet hor speredoù hag hor c'halonoù gant ar Gouloù-se en dibenn-bloaz-mañ. Evel-just, an diarbennoù a zere ar gwellañ ouzh ar blegenn yec'hedel a vo lakaet war-sav

Emichañs e c'hallimp kerzhet holl asambles, gant ur spered a fiziañs, a atebegezh hag a genskoazell, war-zu un dibennbloaz sederoc'h.

Asambles gant an holl zilennidi e kasan deoc'h, mignoned kaezh, ma gwellañ ha ma c'halonekañ soñjoù.

Retour en images





Vive la rentrée scolaire!



Ainsi font, font, trois p'tits tours et puis s'en vont ...



Le Bagad de Beuzec Cap Sizun a animé un Marché aux Étoiles



Le 20 septembre, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a organisé un après-midi « Handipatrimoine » (lors des journées du Patrimoine) proposant aux personnes à mobilité réduite, une visite commentée de Locronan, visite pour laquelle le C.C.A.S. a loué des « joëlettes ». Ce fut l'occasion d'échanges culturels entre bénévoles et visiteurs, une façon bien agréable de rendre l'art accessible à tous.

L'après-midi s'est clôturée autour d'un pot de l'amitié.



Illuminations



Le conseil municipal maintient les Illuminations de Noël. Elles scintilleront du 12 décembre au 3 janvier 2021, en version allégée.

Finalement, l'évènement aura bien lieu mais avec beaucoup de restrictions et de précautions. Il n'y aura ni chalets, ni animations de rue, ou en intérieur, pas de crèche au musée, ni les traditionnels décors paysagers de Dominique Bradol.

Monsieur le Maire a reçu un appel du « Père Noël » qui lui signale sa présence durant cette période! « Le Maire et le Conseil ne veulent pas d'un Noël au rabais. Mais ils souhaitent conserver cet esprit porteur de joie ».

Le Maire s'adressant au Conseil : « C'est grâce à votre travail, à votre sens des responsabilités et aux intentions que vous avez formulées que je vous fais confiance et que je prends la décision de réitérer ces Illuminations tant attendues !



INFORMATION COVID-19

Pour le bien de tous, il est nécessaire de conserver les bonnes habitudes, à savoir :

- respecter les mesures barrières et la distanciation physique. Il convient de porter un masque dès lors que vous vous rendez dans un lieu public,
- respecter les éventuelles mesures complémentaires décidées par l'établissement dans lequel vous vous trouvez.
- ♦ L'usage des masques vient en complément des mesures barrières et de la distanciation physique. Dans certaines situations, notamment quand la distanciation physique n'est pas possible ou lorsqu'on est contaminé ou en présence de personnes fragiles, son usage est indispensable et doit se faire dans le respect de certaines règles.



Se laver très régulièrement Les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 métre

Nous faisons appel à votre sérieux et à votre civisme.

Retrouvez tous les éléments utiles sur le site du gouvernement https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

tat Civil

Naissances :

Le 28 juin : Ryan LE COZ Le 21 juillet : Mila SALAÜN Le 19 septembre : Eliot BOBE

Mariages:

Le 8 juillet : Thibault PUSZKAREK - Lauranne DARET Le 12 septembre : Olivier CORNU - Maelys GUIAVARC'H

Décès

Le 14 août : Jean-Christophe CHIPON

Le 22 octobre : Josette CABILLIC épouse CROQ





Annulation et report

Eu égard au contexte actuel, les Vœux du Maire prévus le Dimanche 3 Janvier 2021 sont reportés ... au Dimanche 9 Janvier 2022 !!!

Le semi-marathon 2021 reporté à 2022.

La Cérémonie du 11 novembre sera limitée au dépôt d'une gerbe par le Maire et ses Adjoints.



Repas des Aînés 2020

En raison des mesures sanitaires visant à freiner la propagation de la Covid-19, et à protéger les personnes, le C.C.A.S. a choisi d'annuler le repas annuel des aînés de la commune.

Un colis de Noël sera porté au domicile de chacun

Informations Associatives

Ces associations vous attendent au déconfinement ...

- * ASL Association Sportive de Locronan : (Salle Ti Lokorn)
- Pilates: lundi de 19h30 à 20h30, mardi de 11h à 12h & jeudi de 10h30 à 11h30
- Fitness: le lundi de 18h30 à 19h30
- Running et marche rapide: dimanche à 9h30
- * TY AR SOÑJ tout sur l'adresse : www.tiarsonj.fr
- * JEUDIS LOISIRS: les jeudis après midi de 14h à 17h30 pour jouer et échanger autour d'un café. Joueurs de belote bienvenus!
- * DANSERIEN BRO LOKORN: le mardi de 20h30 à 22h30 à Ti Lokorn

Autres informations sur le site de la commune : http://villedelocronan.fr/culture-et-animations/associations-de-locronan. Vous y trouverez entre autres les activités suivantes :

Hip Hop, Gym, Chorale, Yoga, danse, chant, tai chi chuan, broderie, bridge, cours de breton, anglais, œnologie, accordéon,



Jean-Etienne NICOT a été Président de l'Association de Chasse « La Saint Ronan » jusqu'au 10 octobre 2020.

Il était dans ce rôle depuis trois mandats, soit 35 ans. Cette association dont les statuts déposés en 1953 par le premier président, M. Elie L'HELGOUARC'H, compte aujourd'hui 16 adhérents dont une adhérente.

Le nouveau bureau installé le 10 octobre est coprésidé par M. Jean-Pierre JAOUEN de Goulit ar Guer et par M. Corentin PHILIPPE de Plogonnec. Si la Chasse est le violon d'Ingres de Jean Etienne NICOT, il n'est pas le seul, en effet, son action s'est également exprimée auprès des parents d'élèves de l'Ecole « Anne de Bretagne » d'une part, et puis de l'école « St Blaise » à Douarnenez en qualité de Président.

Si on compte bien, cela représente un demi-siècle d'engagement associatif.

Chapeau Jean-Etienne!

Nostalgie



Les quatre chansons de ce disque ont été enregistrées par l'orchestre brestois « les Loups Noirs ». A l'écoute, vous serez, nous en sommes certains étonnés et ravis par la vivacité de leurs interprétations. Depuis quelques années, ils écument, avec un personnel changeant, les pistes de danse de la Bretagne, et bientôt notre pays tout entier. Nico, Riky, Miky, Charly, Marie-France.... vous attendent!







Cinquante huit ans après, le revival DES LOUPS NOIRS

Micky RUNARVOT peut être heureux. Grâce à la découverte de Christian Tanguy qui a retrouvé le vinyle original de quatre titres jamais sorti auparavant et à la volonté de Claude Picard, de « caméléon Records », de presser un nouveau 45 tours à partir de cet exemplaire unique. « Le dernier de la meute » des Loups noirs » est en passe de revivre.

écurité



Certains ont l'impression que les rues et ruelles de LOCRONAN forment un autodrome. J'en appelle à leur conscience, sachant que des enfants et des adultes se promènent « sans le souci » que représentent ces dangers.

La Gendarmerie va sévir!

Dans l'intérêt du bien vivre en communauté, SOYEZ VIGILANTS!





Permis de construire

M. Jean-Claude DERRIEN - 12 Hent Ar Mor: accord le 22/07/2020 pour la construction d'une maison individuelle. M. et Mme Arnaud LE ROY - 14 Hent Ar Mor : accord le 22/07/2020 pour la construction d'une maison individuelle.

Déclarations préalables

M. Jean-Luc NICOLAS - 5 Place des Charrettes : accord le 03/07/2020 pour la rénovation d'une l'habitation. M. Eric LE BIEZ - 8 rue de Châteaulin : accord le 07/08/2020 pour le changement des menuiseries. Mme Caroline IVORY - 3 rue de la Troménie : accord le 11/08/2020 pour la création d'une terrasse sur pilotis. Mme Alice DUPOUY - 1 rue de la Troménie : accord le 24/08/2020 pour la réfection de la toiture et la modification de fenêtres de toit.

La fibre : son installation a pris du retard ! Néanmoins, nombre d'entre vous en bénéficient déjà. Pour les autres, elle ne saurait tarder... tout vient à point à qui sait attendre!

Le Clos du Nevet : Grâce à une politique de rigueur lors du mandat 2014-2020, tous les lots du Clos du Nevet sont désormais vendus.

Errata: le N° de téléphone de Lionel LE SIGNE, artisan peintre à LOCRONAN : 06.48.41.53.39

Divers

La distribution en porte-à-porte effectué habituellement durant l'été à été ajournée. Dans l'attente, les habitants sont invités à venir chercher les rouleaux de sacs jaunes en Mairie.

Depuis le mercredi 1er juin 2016, Quimper Bretagne Occidentale a fait évoluer les consignes de tri sur les huit communes de l'agglomération pour simplifier la vie des usagers. Désormais, tous les emballages se trient.

Jusqu'à présent, on ne pouvait déposer que les flacons plastique dans les sacs ou bac jaunes aux côtés des emballages métalliques, cartons et papiers.

Dorénavant, tous les emballages peuvent être ajoutés :

- films, barquettes, pots de yaourt, pots de crème,
- boîtes alimentaires, blisters, sacs plastiques,
- contenants de salle de bain, etc.

Les emballages, qui jusqu'à présent étaient incinérés, vont maintenant être triés et valorisés à travers les différentes filières de recyclage. Tous les emballages se trient.

Durant le confinement, merci de penser aux commerçants qui s'adapteraient pour vous proposer leurs services.





Les infirmières de LOCRONAN assureront la vaccination « antigrippale 2020 » à domicile.

> Merci de contacter le cabinet infirmier au

02.98.91.73.53 pour la prise du rendez-vous.



Plus d'informations sur www.qub.fr



Suite aux annonces faites le 29 octobre par le Président de la République concernant le renforcement des mesures de lutte contre le COVID-19, l'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale et la société Keolis Quimper, gestionnaire du réseau QUB, se coordonnent pour assurer la continuité de service sur le réseau de transports en commun QUB, tout en protégeant ses salariés et les clients voyageurs selon les consignes des autorité.

A partir du <u>lundi 2 novembre 2020</u>, l'ensemble du réseau QUB reprendra les horaires de période scolaire classiques jusqu'à nouvelles directives.

- L'offre de transport restera donc identique sur l'ensemble des lignes du réseau (lignes régulières, lignes Presto, lignes en transport à la demande).
- L'offre HandiQUB, à destination des personnes à mobilité réduite, sera maintenue à l'identique également et tous les services seront assurés.
- L'agence commerciale QUB et son standard resteront ouverts sur les horaires habituels d'accueil du lundi au samedi :
 - Ouverture de l'agence de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h30
 - Ouverture du standard téléphonique de 8h30 à 18h30

Nous rappelons que le port du masque est obligatoire aux arrêts de bus et à bord des bus. Cette mesure est également valable à l'agence commerciale QUB dont la capacité d'accueil est de 4 clients à la fois.

En cas de non-respect du port du masque, le client s'expose à une verbalisation et une amende en cas de contrôle de 135€.

Le 7 novembre de 10H à 12H à Ti Lokorn : distribution de masques aux seuls habitants de LOCRONAN.

Les comptes-rendus des conseils municipaux publics peuvent être consultés sur : http://villedelocronan.fr

Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent <u>sur rendez vous</u> :

Antoine GABRIELE, Maire: mardi, mercredi & samedi matin.

Jean-Luc LECLERCQ: Tourisme, Commerce:

samedi matin.

Claudine NÉDÉLEC: Finances, économie, juridique:

samedi matin.

Jean-Louis LE LEUCH : Voirie-Travaux-Urbanisme, Développement durable : lundi & samedi matin.

mairiedelocronan@orange.fr www.villedelocronan.fr

Tel: 02.98.51.80.80 **ALSH:** 02.98.51.80.75.

et ou : anim-culture@villedelocronan.fr

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	М	М	J	V	S
Matin	9h à 12h					
Après- midi	14 à 17 h		х	14 h à 17h		х

Bulletin réalisé et imprimé par nos soins sur papier recyclé

Docteur : Thibault Puszkarek : 02.22.25.50.39 - https://puszkarek.com

Cabinet infirmier: 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15 Pompiers : 18 Gendarmerie : 17

Taxi: Allo Taxi Lokorn: 06.82.82.56.56

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.bzh

Courriel: infos@locronan-tourisme.bzh tél: 02.98.91.70.14.

Bibliothèque: fermée actuellement.

Ti ar Soñj: 07.68.23.59.53. www.tiarsonj.fr / Email: tiarsonj@gmail.com

ADADOM: lundi au vendredi - 9H /12H - 14H/16H - 02.98.92.86.16 Déchèteries: Quimper Nord - lundi, mercredi, vendredi et samedi:

9H-12H / 14H-18H30 ; mardi et jeudi 14H-18H30

Guengat: lundi au vendredi 14H-18H; samedi 9H-12H / 14H-18H

Un container à journaux au profit de l'APE se trouve à votre disposition à l'entrée du stade.

Horaires des messes : — Actualités de la paroisse sur ww.paroissesainteanne.fr

Samedi 14 novembre : 18H à Locronan / Dimanche 13 décembre : 9H30 à Locronan La veillée de Noël (24/12) se déroulera à la Chapelle de St-Anne La Palud à 18H30

Horaires de la Poste : du lundi au samedi de 10h00 à 12h

